



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

La préfète, le procureur de la République et le directeur départemental des finances publiques à la rencontre des élus de la Charente

Angoulême, le 10 décembre 2020

La préfète Magali Debatte, le procureur de la République, Stéphanie Aouine, et le directeur départemental des finances publiques, Jean-Luc Roques, poursuivent leur rencontre avec les maires et les conseillers intercommunaux nouvellement élus, en se rendant le mardi 15 décembre prochain en Charente-Limousine.

L'objectif de ces réunions, qui se déroulent dans le plus strict respect des gestes barrières, est d'échanger sur l'attribution des élus, qui pour certains découvrent leurs fonctions depuis peu, ainsi que sur leur rapport avec les services de l'État dans le but de leur permettre une bonne identification de chaque acteur et de ses compétences.

Trois rencontres se sont déjà tenues en présence des élus des territoires de la communauté d'agglomération de Grand Cognac, des communautés de communes du Rouillacais, de Lavalette Tude Dronne, de Val de Charente et de Cœur de Charente.

La prochaine réunion d'informations et d'échanges se tiendra le mardi 15 décembre pour les maires de la communauté de communes de Charente Limousine.

A l'issue de cette réunion, la préfète, le procureur de la République et le directeur départemental des finances publiques répondront aux questions des journalistes :

mardi 15 décembre 2020 à 17 heures
à l'amphithéâtre de Confolens
(passage de la gendarmerie à Confolens)

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37

Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex